



BULLETIN D'ADHÉSION 2022

Du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022

Coordonnées de l'association :

Association :

Président :

Adresse de l'association :

CP : Ville :

@ de l'association :

souhaite adhérer au Phare du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022

Merci de cocher la case correspondant à votre choix :

- Adhésion simple :** **20 euros** : utilisation uniquement du service photocopies et papier
- Adhésion de base :** **70 euros** : utilisation du service photocopies, papier et autres services (1)
- SAUF service employeur

Adhésion supplémentaire service employeur :

- de 1 à 12 bulletins de salaires par an : **115€** (adhésion de base plus + 45 euros)
- de 13 à 59 bulletins de salaires par an : **160€** (adhésion de base plus +90 euros)
- plus de 60 bulletins de salaires par an : **240€** (adhésion de base plus + 170 euros)

Fait à.....

le.....

Signature

Afin de mettre à jour notre fichier 2022, pourriez-vous nous communiquer les coordonnées du ou de la trésorier/trésorière de votre association à qui nous adresserons les factures :

Prénom et nom :

Adresse ou courriel pour l'envoi de la facture :

.....

.....

(1) : affichage, relais des manifestations par mail et sur les réseaux sociaux, mise en page de documents (affiches, documents de présentation, tract...), mise à disposition de la plieuse et de l'imprimante à étiquettes, gestion des bénévoles pour les manifestations, gestion des inscriptions, boîte aux lettres, conseil sur la gestion d'une association, propositions de formations, ...

Tarifs 2022 des photocopies et des fournitures :

Photocopies	
Photocopie A4 N&B	0,07 €
Photocopie A4 couleurs	0,33 €
Photocopie A4 couleurs Au dessus de 100	0,22 €

Le tarif d'une copie A3 est le double d'une copie A4

Fournitures	
Feuille A4 160g	0,20 €
Feuille A4 couleur 80g	0,04 €
Feuille A3 couleur 80g	0,06 €
Etiquettes	0,04 €
Reliure complète	1,00 €
Plastification A4	1,00 €
Plastification A3	1,30 €